FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL
CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 125 /FECAFOOT/SG/SSG/22

La Fédération Camerounaise de Football porte à l'attention de l'opinion publique que le Tribunal Fédéral Suisse a rejeté le recours introduit contre la sentence du Tribunal Arbitral du Sport numéro TAS2021/A/8456 rendue le 23 août 2022 d'accord-Parties. Cette décision du Tribunal Fédéral Suisse met définitivement un terme à toutes les procédures relatives à l'Assemblée générale de 2009.

Le Président de la Fédération Camerounaise de Football réitère ses remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à ramener l'accalmie dans le football camerounais après plus de 13 ans de procédure.

La FECAFOOT exhorte les acteurs ainsi déboutés à travailler main dans la main avec les élus et dirigeants fédéraux actuels afin de mener à terme les chantiers visant à réaliser les objectifs de développement de notre football.

Fait à Yaoundé, le 15 décembre 2022

LE SECRETAIRE GENERAL P.I

BLAISE DJOUNANG

1116 Yaoundé - Cameroun
sgoffice@fecafoot.org
www.fecafoot-officiel.com